

DESCRIPTIF DU BIEN

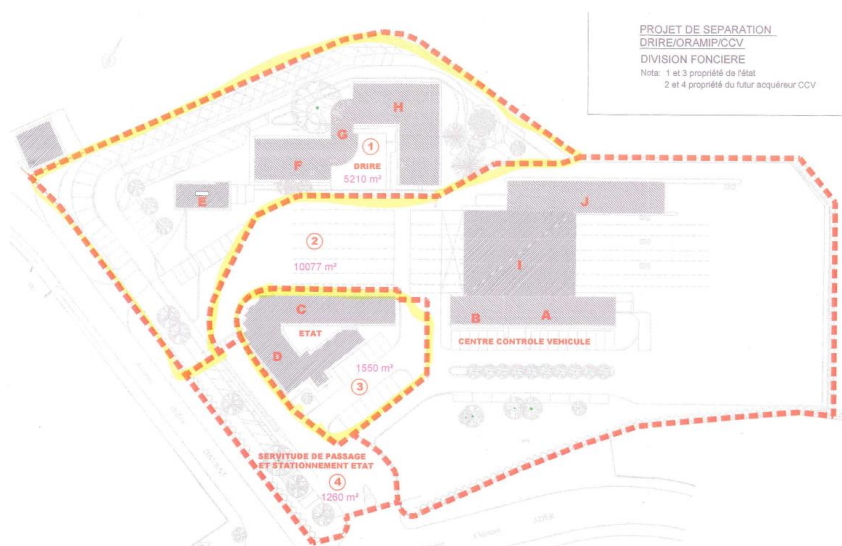


Le bien est localisé en zone 1UE du PLU de Colomiers. Elle recouvre les espaces spécialisés dans l'accueil des activités industrielles, artisanales, d'entrepôt et de bureaux.

Emprise au sol autorisée : 50 %
Hauteur maximale autorisée : 17 m

Stationnement :

- Pour les nouvelles constructions de bureaux : 1 place pour 40 m² de surface de plancher
- Pour les commerces: une place pour 50 m² de surface de plancher
- Pour les entrepôts : une place pour 100 m² de surface de plancher



PROJET DE SEPARATION
DRIRE/ORAMIP/CCV
DIVISION FONCIERE
Nota: 1 et 3 propriété de l'état
2 et 4 propriété du futur acquéreur CCV

La parcelle BD 28, qui nous intéresse est enclavée sur une parcelle plus grande.

Elle bénéficie d'un accès via servitude de passage ainsi que d'emplacements de stationnements sur la parcelle voisine (BD 27).

Cette servitude de passage et de stationnement s'exerce sur une emprise d'environ 1 260 m², de manière réelle et perpétuelle. Les parties s'engagent à ne pas utiliser le bien de façon à aggraver la servitude pour le fonds servant, ou à la rendre plus incommode pour le fond dominant.

Servitude d'eaux usées, de courant, d'eaux pluviales, au profit du propriétaire de la parcelle BD 27.

